

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULE DU POSTE

Technicien sanitaire chargé de l'environnement extérieur

Famille professionnelle : Santé

Emploi-type : Chargée de veille et de surveillance sanitaire (SAN-30-A), Évaluateur de risques (SAN-80-A), Chargée d'inspection et/ou de contrôle (OBS-30A)

Niveau d'emploi : Fonctionnaire catégorie B- technicien sanitaire et de sécurité sanitaire principal

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Site : Siège Lyon Siège Clermont-Ferrand Délégation départementale

Site géographique : Saint- Etienne

Pôle : Santé publique

Service/Unité : Environnement extérieur

Quotité temps de travail : 100%

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux/Missions du service d'affectation

En matière de santé environnementale, le pôle est chargé d'élaborer et mettre en œuvre sur le territoire départemental les mesures préventives et curatives, adaptées au contexte départemental, ayant pour objet la protection de la santé des populations contre les risques liés aux milieux et aux modes de vie.

Le service environnement extérieur prend en charge les missions relatives à la prévention et la gestion des contaminations et nuisances générées par les activités humaines susceptibles d'avoir un impact sur la santé des populations.

A ce titre, il veille à la prise en compte des objectifs de prévention et de protection sanitaires dans les projets (installations, travaux, ouvrages, aménagements), schémas et documents de planification, plans et programmes, susceptibles d'avoir un impact sur la santé publique. Il participe également à la veille et la gestion des alertes sanitaires dans son champ de compétence. Il est également chargé des eaux conditionnées et des établissements thermaux.

Effectif du service : 2 IES, 1 TS

DESCRIPTION DU POSTE

Activités principales :

Avis sanitaires :

- Élaborer des avis sanitaires motivés, en lien avec les IES, sur des demandes d'autorisation ou de déclaration déposées au titre du code de l'environnement (évaluation environnementale dont ICPE, réutilisation des eaux usées traitées, plans d'épandage d'effluents agricoles, ...), au titre du règlement sanitaire départemental (activités agricoles non classées), et sur les dossiers relevant de la problématique des sites et sols pollués ;
- Élaborer des avis sanitaires motivés sur les schémas et documents de planification (PLU, SCOT, ...) en prenant en compte l'ensemble des enjeux portés par le service santé et environnement ;
- Participer, en fonction des enjeux sanitaires, à l'élaboration des documents d'urbanisme ;
- Dans le cadre du porter à connaissance, élaborer une note de problématique relative aux enjeux sanitaires (protection d'usages sanitaires, alimentation en eau potable, assainissement, bruit, sites et sols pollués,...), et assurer la mise à disposition des éléments administratifs et cartographiques relatifs aux usages sanitaires ;
- Participer au cercle de compétence régional "Avis sanitaires", en tant que de besoin

Eaux conditionnées et thermales sur le périmètre géographique mutualisé (42, 69 et 03):

- Élaborer et mettre à jour le programme de contrôle sanitaire
- Gérer le contrôle sanitaire et les non conformités ainsi que l'application SISE-eaux pour les établissements thermaux et les eaux conditionnées
- Référent du groupe de secours interne au service santé environnement de la DD42 « gestion d'une non-conformité sur une eau conditionnée ou thermale »

Bruit :

- Apporter une expertise sanitaire concernant les dossiers instruits par la préfecture et les sous-préfectures (homologation circuit, ...)
- Instruire les plaintes relevant du champ de l'ARS/Préfet
- S'assurer de la prise en compte de la composante santé relative au bruit dans les avis sanitaires produits par le service environnement extérieur
- Participer, en tant que de besoin, au cercle de compétence de l'ARS
- Contribuer, en tant que de besoin, aux actions de sensibilisation et de prévention.

Gérer les sollicitations/plaintes relevant du champ de compétence du service et en assurer l'enregistrement et le suivi sous Excel (qualité de l'air, hygiène en milieu rural, etc.).

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Activités annexes :

- Espèces nuisibles à la santé (Ambrosie, moustiques, tiques, etc.) : se tenir informé des enjeux et contribuer à mettre en œuvre, avec l'IES référent, les actions définies au niveau régional et déclinées localement.
- Assurer, en cas de nécessité de service, les autres missions prioritaires du service environnement extérieur.
- Sur la base du volontariat, le technicien peut participer aux groupes de secours santé et environnement du pôle

Spécificités du poste / Contraintes :

Peut être amené à se déplacer sur le terrain (certaines réunions peuvent se tenir en soirée) ou au siège de l'ARS (Lyon ou Clermont Ferrand).

Peut participer à la gestion des crises.

Peut être appelé à collaborer à toute mission prioritaire du pôle en matière de santé et environnement.

Partenaires institutionnels :

DDT, DDPP, DREAL, préfecture, SCHS, élus et services techniques des communes, EPCI, Département, CPIE, bureaux d'étude, parc naturel régional du Pilat, ministère chargé de la santé, AASQA

COMPETENCES REQUISES**Connaissances**

	Niveau de mise en œuvre requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)				
<i>Connaissance de la réglementation dans ses domaines d'intervention</i>			x	
<i>Connaissances sur les problématiques de santé environnement et déterminants de santé liés à l'environnement</i>		x		
<i>Connaissance de l'environnement institutionnel administratif et partenarial</i>			x	
<i>Connaissances en matière d'épidémiologie, d'évaluation des risques sanitaires, d'analyse et de gestion des risques sanitaires</i>		X		
<i>Connaissance des ressources documentaires utilisables</i>		x		

Savoir-faire

	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)				
<i>Travailler en équipe</i>			x	
<i>Capacité d'analyse et de synthèse</i>		x		
<i>Expression écrite</i>		x		
<i>Expression orale</i>			x	
<i>Savoir réagir en cas de crise</i>			x	
<i>Etablir des protocoles</i>			x	
<i>Définir et proposer des mesures préventives et correctives adaptées en fonction de l'environnement</i>		x		

Savoir-être

Sens des relations humaines

Esprit d'initiative,

Sens du service public

Capacité d'adaptation

Autonomie

Rigueur dans la réalisation des missions

Réactivité

Pédagogie et diplomatie

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION**Lien hiérarchique :**

- Les missions du technicien s'exercent sous la responsabilité des IES chargés de l'environnement extérieur et de l'IGS chef de pôle santé publique

Liens fonctionnels :

- DSP

